



## LA FIN DES TRAVAUX SUR LA D5



La Maison de Santé  
page 11



La réforme des rythmes scolaires  
page 14



Travaux du Point d'Accueil Jeunes  
page 12

## Faire de Saint-Aulaye un lieu encore plus attractif



Madame, Monsieur, Chers administrés,

Vous trouverez dans ce numéro, outre les rubriques habituelles concernant la vie de Saint-Aulaye, 2 articles sur l'histoire de France et sur l'évolution de la société et des comportements humains.

En ces temps chahutés, nous avons incontestablement besoin de repères : repères historiques, civiques et moraux.

Nous avons besoin de **mieux connaître notre histoire** et notre passé pour mieux appréhender l'avenir. Savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va...

L'avenir, concernant notre pays, est fait d'incertitudes sur les choix à faire et les voies à emprunter pour aller vers plus d'emplois, vers une amélioration de la qualité et du niveau de vie.

Concernant directement la commune, **le gros des investissements a été réalisé**, mais il y a encore à faire : finir l'extension du réseau d'assainissement, restaurer les remparts, poursuivre la réalisation de l'éco-quartier, réussir le démarrage de la Maison de santé, du point Jeunes, préserver les emplois au centre hospitalier, continuer à rendre attractif Saint-Aulaye pour bénéficier de retombées économiques.

C'est ce que nous recherchons au quotidien et **c'est le sens de notre engagement** même si la baisse des dotations de l'Etat pour la 3ème année consécutive ne nous facilite pas la tâche.

Toutefois, **2 bonnes nouvelles** viennent nous conforter dans notre implication et notre travail obscur de développement économique.

-Nous allons avoir le plaisir d'accueillir dans le bâtiment artisanal du Domaine de La Vallade que la Municipalité a acheté en mai, l'entreprise HOM et TER qui propose des produits du commerce équitable et/ou biologiques.

-Sur la zone artisanale, l'entreprise Mécanique du Périgord (ex GMTM) va construire un bâtiment adapté à son projet, sur une parcelle de 10 000 m<sup>2</sup>.

Je remercie les 2 entrepreneurs Christian Davy pour **HOME** et **TER** et Jean-Marie De Faria pour **Mécanique du Périgord** pour la confiance qu'ils nous ont témoignée. Ils ont trouvé dans notre commune un cadre, un environnement et une écoute propices à leur installation.

Par ailleurs, **la Maison de Santé Pluridisciplinaire a ouvert ses portes** le 3 Novembre et le **bâtiment du Point Jeunes est presque terminé**.

Ainsi, l'équipe Municipale met tout en œuvre pour posséder les infrastructures indispensables à l'amélioration de la vie quotidienne pour que chacun puisse bénéficier d'un maximum de services dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'habitat, du développement économique, etc...

Je remercie donc chaque élu pour son engagement au service de tous.

Yannick LAGRENAUDIE

Maire de Saint-Aulaye

Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye

**Equipe de Rédaction :** Yannick Lagrenaudie, José De Almeida, Jean-Louis Dumontet, Jean-Michel Eymard, Nelly Garcia, Suzanne Marty, David Dessaigne, Jacky Jaulin, Elisabeth Rouquette, Magali Joseph-Joubert, Pauline Fernandez, Nathalie Dupré, Aline Grange, Eric Varin, Robert Denost.

**Secrétaire de Rédaction :**

Vanessa Alonso.

**Directeur de publication :**

Yannick Lagrenaudie.

**Photos :** Municipalité de Saint-Aulaye.

**Création, mise en page et impression :**

Studio KEVART 06.82.23.29.15

Dépot légal : à parution.

Sous réserve d'erreurs typographiques.

**Services communaux sous la direction de Michel Bordas :**

**Administratif :** Laurence Mercier, Marie-Claire Crassat, Nathalie Devaure, Myriam Goubier et Muriel Levezuel.

**Techniques :**

Responsable J.C. Landrodie, Responsable adjoint A. Delage, N. Versavaud, G. Cluzeau, G. Laval, F. Joubert, G. Rabat, Marc Beslay. CAE : Jacky Goreau.



## ■ ACCUEIL DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi :  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

**Téléphone : 05.53.90.81.33**

**www.saint-aulaye.com**

Courriel : **mairie-staulaye@voila.fr**

## ■ VOS ÉLUS VOUS RECOIVENT

Le maire, **Yannick LAGRENAUDIE**,  
tient une permanence à la mairie  
le lundi de 14 h à 16 h,  
le jeudi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous.

**Les permanences assurées  
par les adjoints :**

**Jean-Michel EYMARD**

le mardi de 10 h à 12 h.

**Nelly GARCIA**

le mercredi et le vendredi de 10 h à 12 h.

**Jacky JAULIN**

le lundi et le jeudi de 10 h à 12 h.

**Magali JOSEPH-JOUBERT**

le lundi de 10 h à 12 h  
et le vendredi de 14 h à 16 h.

Ce bulletin est distribué dans toutes les boîtes  
aux lettres. Si vous ne le recevez pas,  
signalez-le au service information

**05.53.90.81.33**

# Sommaire

## n°18

- 2** LE MOT DU MAIRE  
*Faire de Saint-Aulaye un lieu encore plus attractif*
- 4** OPÉRATIONS COMMUNALES  
*Amélioration du cadre de vie :  
Aménagement paysager et espaces verts  
Votre commune concrétise sa participation à la Charte 0  
Herbicide et lance son projet de fleurissement :  
- Des actions pour fleurir votre bourg !  
- Le cimetière ...  
Parc du Lavoir  
Expressions du groupe municipal d'opposition « Réussir ensemble »  
Jumelage avec SAN ESTEBAN del VALLE (Espagne)  
Octobre rose  
Inscriptions sur les listes électorales  
Déclaration de récolte du vin*
- 7** VIVRE ENSEMBLE  
*Discours du Maire pour commémorer le 14 juillet  
Commentaires à propos des commémorations,  
texte de Mme Janine FAURE  
Propriétés privées  
Incinération de déchets végétaux dans les jardins*
- 11** OPÉRATIONS INTERCOMMUNALES  
*Le Point Jeunes, le nouveau bâtiment arrive  
Réforme des Rythmes scolaires  
La maison de santé  
Restructuration des centres hospitaliers  
Musique et Pastel, vecteurs du tourisme*
- 12** CONSEILS MUNICIPAUX  
*Compte rendu du 1<sup>er</sup> juillet 2014  
Compte rendu du 5 septembre 2014*
- 15** QUOI DE NEUF EN VILLE ?  
*Les « bébés lecteurs » font leur rentrée  
Un service d'accueil sans hébergement  
pour les enfants de 3 à 11 ans  
Bibliothèque - Camping  
Mise à jour de la liste des assistantes  
et assistants maternels agréés  
Les paniers de la Double : manger sain et local  
SMCTOM de Montpon Mussidan*
- 17** VU DANS LA PRESSE  
*Zebda enflamme les Musiques Épicées  
4<sup>e</sup> Salon international du Pastel  
Une renaissance pour le comité des fêtes*
- 18** RETROSPECTIVE  
*Le 14 juillet / Le marché médiéval / Les Musiques Épicées  
Le marché nocturne / La Foire d'automne à la Latière  
La cérémonie des noces d'or*
- 20** LE CARNET  
*A vos agendas !  
Quelques cartes postales révélant le Saint-Aulaye d'autrefois.  
Etat civil (jusqu'au 19 août 2014)*

## ■ Amélioration du cadre de vie

### **Aménagement paysager et espaces verts**

Avec le réaménagement du bourg et la mise en valeur du patrimoine bâti, la Municipalité souhaite améliorer le cadre de vie et embellir l'espace urbain.

Sensible à ces travaux, avec l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, et l'engagement pour la charte 0 herbicide, le Conseil Général nous a sollicités pour participer au Concours des Villes et Villages fleuris où nous avons obtenu le 2<sup>ème</sup> prix.

Cependant nous avons beaucoup d'efforts à faire pour bénéficier du label, notamment dans l'organisation du service.

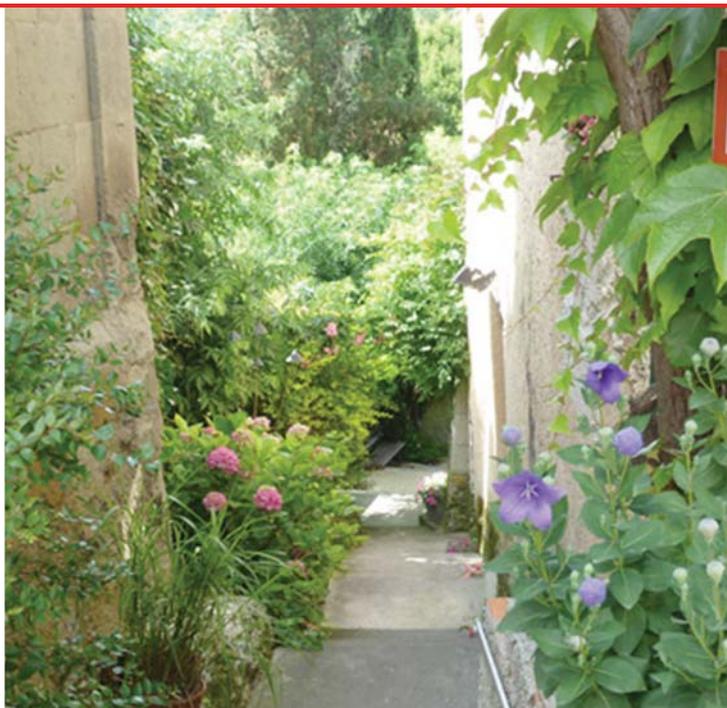
C'est la raison pour laquelle nous avons recruté pour une mission d'1 an, Pierre Marceteau, qui a travaillé pour le Conseil Général de la Dordogne et qui possède une licence en Aménagement Paysager et une très bonne expérience grâce à plusieurs stages en France et à l'étranger.

Le Conseil Municipal a donc pris la décision de créer un service Entretien des Espaces Verts, indépendant, qui ne sera affecté qu'à cette mission, dont l'effectif sera en automne/hiver de 2 agents et passera à 4 au printemps/été.

Ce service, bien qu'autonome, reste sous le contrôle du responsable des Services Techniques.

Pierre Marceteau devra donc mettre en place une organisation de travail, un plan de fleurissement et d'entretien des espaces verts et définir des priorités et des lieux à mettre en valeur.

Il sera aussi fait appel à chacun d'entre nous pour fleurir et mettre en valeur son lieu de résidence.



Chemin des Lavandières.



Rue Louis Dutrey.

## ■ Votre commune concrétise sa participation à la Charte 0 Herbicide et lance son projet de fleurissement

### **Des actions pour fleurir votre bourg !**

Dans la dynamique de son engagement pour l'Agenda 21 et la Charte 0 Herbicide, l'équipe municipale souhaite se lancer dans l'aventure du label « Villes et Villages Fleuris ». Le chemin des Lavandières, le Jardin de Gérard, la Place Pasteur et la Place Brémond sont déjà des points positifs vers un fleurissement du bourg. La commune souhaite donc prolonger, améliorer et densifier ces aménagements, en augmentant le fleurissement et en redéfinissant certains usages des ruelles du bourg historique.

Ainsi, cet hiver, des travaux mineurs seront entrepris de manière à créer des aménagements propices, à accueillir la végétation qui permettra à Saint Aulaye de décrocher sa première fleur, et qui ne sera qu'une première étape nous l'espérons, vers un cadre de vie pour les Eulaliens qui s'améliorera et s'embellira d'année en année.

De manière à ce que chacun se sente concerné, nous souhaitons vous mettre au cœur du projet. Vos idées, vos attentes et vos suggestions participeront au futur embellissement du bourg.

## Le cimetière ...

La commune ayant respecté les préconisations de l'Etat de stopper l'utilisation d'herbicides, à cause de la pollution des eaux, la mise en place de techniques alternatives est obligatoire.

C'est ainsi que la mairie a décidé de s'engager vers un engazonnement du site.

Des essais seront pratiqués en trois zones distinctes. Le but de cette opération est d'engazonner le cimetière, pour arrêter l'utilisation de produits chimiques trop néfastes pour les générations futures.

Pierre Marceteau



Un cimetière moins austère.

## ■ Parc du Lavoir

L'aménagement du parc du Lavoir permettra de créer une « zone de convivialité » entre le bourg et la plage. Cet ensemble, constitué de plusieurs lieux de vie sera destiné à toutes les générations puisque l'on retrouvera entre autres, un espace ludique « enfants », des espaces pour la lecture, le pique-nique, ou simplement pour la détente.

Un cheminement naturel permettra de se promener et un parcours de santé sera aménagé.

La végétation s'intégrera dans le cadre naturel existant avec une prairie permanente non fauchée en période de floraison et de butinage, et permettra de protéger les populations d'insectes pollinisateurs, de papillons et de maintenir la biodiversité animale et végétale. Une haie dense bordant la prairie servira d'abri pour les oiseaux. Autre point important de ce projet : L'espace de plantations de variétés originales ou anciennes.

Cet espace sera mis à la disposition des Eulaliens qui disposeront de bandes d'environ six mètres carrés. Ce ne sera pas un jardin ouvrier mais un lieu qui permettra de montrer que l'on peut cultiver en respectant

l'environnement. La culture utilisera la technique écologique dite BRP (bande toujours recouverte d'un paillis, pas de bêchage profond, sans agression chimique et ne nécessitant qu'un arrosage réduit).

Ces zones seront des lieux d'information écologique grâce à 2 panneaux didactiques et aux présentations des espèces cultivées (étiquettes ou petits panneaux sur chaque bande)

Une plantation d'arbres, tels que des noyers permettra de créer une « forêt dense ».

Une grande pelouse permettra des activités ou spectacles de plein air, des expositions artistiques d'extérieur tout en gardant visuellement le point de vue sur le bourg.

### Impliquer les Eulaliens

Un « groupe de suivi » constitué d'Eulaliens pourrait veiller à la préservation et à l'évolution du parc et constituer une interface entre utilisateurs et Mairie. Une participation active des habitants est souhaitable. Les scolaires et des jeunes du point accueil pourront venir se greffer à ce projet. Faire coexister sur un même lieu, des jardiniers expérimentés et novices, partageant des compétences diverses sera un des buts de ce projet qui s'inscrit directement dans le cadre de l'Agenda 21.

La surface d'une bande et la technique utilisée permettent de ne consacrer qu'un temps réduit aux tâches de jardinage.

Indépendamment du but pédagogique, les espèces rares ou oubliées présentées fourniront un lieu de visite attractif et agréable, toujours renouvelé au long des saisons pour les promeneurs du parc.

Toutes les personnes voulant participer à ce projet qui concerne tous les Eulaliens, pour le jardinage, le bricolage avec la création de perchoirs par exemple, sont invitées à se faire connaître à la mairie.



L'aménagement du Parc du Lavoir par les employés communaux.

## ■ Expressions du groupe municipal d'opposition « Réussir ensemble »

Après six mois de présence au Conseil Municipal, nous poursuivons notre intégration par notre implication dans les différentes commissions.

Etre présent chaque fois que possible, attirer l'attention, suggérer, apporter des éclairages, proposer des solutions tout en préservant nos valeurs et en respectant les contraintes budgétaires sont nos seules préoccupations.

Les commissions municipales sont chargées d'étudier les dossiers à soumettre à l'approbation du Conseil Municipal. Elles discutent, font des propositions et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Les comptes-rendus consécutifs aux réunions de travail permettent à tous les conseillers d'avoir les éléments nécessaires pour une prise de décision responsable.

Notre représentation dans chaque commission et notre implication dans chaque réunion de celles-ci témoignent d'une réelle volonté d'action et non pas d'une simple

participation à la vie communale.

C'est en communiquant, en échangeant, en partageant que nous pourrions avancer dans l'intérêt de chacun. Les solutions se trouvent à plusieurs et les décisions qui en résultent aussi.

Plusieurs sujets délicats restent à débattre :

- L'installation d'entreprises sur notre commune et le développement économique,
- L'aménagement du territoire (programme et priorités)
- L'aménagement du lavoir et des différents espaces,
- La remise en état des remparts...et bien d'autres à venir.

Vous pouvez compter sur notre plein investissement et notre détermination à faire entendre nos voix et à œuvrer pour le bien de la communauté.

*Robert Denost, Aline Grange, Eric Varin*

## ■ Jumelage avec SAN ESTEBAN del VALLE (Espagne)

La Municipalité projette un séjour à San Esteban Del Valle, village de la province d'Avila avec lequel nous sommes jumelés.

Après des échanges entre élus, un voyage en car, ouvert à tous, est prévu la semaine du 17 au 23 mai.

San Esteban Del Valle est un authentique village espagnol, de moyenne montagne (900 m d'altitude), niché sur un flanc de la Sierra de Gredos, au milieu des oliviers, des vignes, des figuiers et des cerisiers... où la vie de village, chaleureuse et gaie, mêlant les générations est toujours d'actualité.

Voici le déroulement possible pour la semaine :

- Lundi 17 - 7h :** Départ de Saint-Aulaye  
Arrêt à Burgos vers 13h - repas  
Arrivée à San Esteban vers 19h
- Mardi 18 :** Découverte du village  
Visite de la fabrique d'huile d'olive  
Réception à la Mairie
- Mercredi 19 :** Visite d'Avila
- Jeudi 20 :** Découverte de la région de San Esteban
- Vendredi 21 :** Visite de Tolède
- Samedi 22 :** Retour à Saint-Aulaye  
Arrêt à San Sebastian pour le repas du soir

Le voyage s'effectuera en car avec les transports Lachaud (Ribérac).

Selon le devis, le voyage aller-retour coûte 110€ par personne pour 50 personnes.

Concernant l'hébergement, nous privilégions pour le moment l'hôtel ce qui pour 5 nuits représente environ 250 à 300€.

Les frais de voyage et d'hébergement pourraient donc se situer entre 400 et 500€.

A cela il faut rajouter les repas et les dépenses personnelles. Ce pré-programme est susceptible d'être modifié : séjour réduit ou tarif à la baisse éventuellement.

Sur place, la vie est un peu moins chère qu'en France et les habitants de San Esteban sont généreux. Il y aura donc plusieurs repas qui nous seront offerts.

Pour réserver les chambres d'hôtel et le car, nous avons impérativement besoin de pré-inscriptions et de versement d'arrhes, ce qui nous permettra de connaître le nombre de participants et ainsi d'affiner nos démarches. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à ce séjour qui sera, à coup sûr, un moment d'échanges et de découvertes très agréable.

## VOYAGE A SAN ESTEBAN del VALLE

### PRE-INSCRIPTIONS

M - Mme \_\_\_\_\_ demeurant à \_\_\_\_\_

Participera au voyage à San Esteban del Valle du 17 au 23 mai 2015 et déclare avoir pris connaissance du texte de présentation de ce voyage.

Ci-joint un chèque de 100€ à l'ordre du Trésor Public qui ne sera encaissé qu'au moment de l'inscription définitive lors de la présentation du programme complet.

Date et signature du ou des participants

## ■ Octobre rose

Octobre est le mois de mobilisation pour le dépistage du Cancer du sein. Cette année la commune de Saint-Aulaye a décidé de se joindre au Comité Féminin Dordogne Dépistage des Cancers en illuminant la mairie de rose afin de dynamiser et d'amplifier ce mouvement. Le but est de convaincre du bien fondé du dépistage précoce, et de promouvoir cette action de santé publique. On estime que près de 3000 vies pourraient être sauvées chaque année en France, si les femmes âgées de 50 à 74 ans participaient au programme de dépistage organisé du cancer du sein.

Des dépliants sont disponibles en mairie, mais vous pouvez également vous renseigner sur le site [comitefeminin24.fr](http://comitefeminin24.fr)



Le château paré de rose durant le mois d'octobre.

## ■ Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes qui auront 18 ans au 28 février 2015, les ressortissants des pays membres de l'Union Européenne, les personnes nouvellement domiciliées sur la commune sont informées qu'elles peuvent se faire inscrire sur les listes électorales de la commune avant le **31 décembre 2014**.



## Vivre ensemble

### ■ Discours du Maire pour commémorer le 14 juillet

Le 14 Juillet, comme chacun sait, est la fête nationale française.

Fête Nationale, avec pour origine la fête de la Confédération de 1790 qui célébrait la Révolution de 1789.

Célébrer la fête nationale aujourd'hui en 2014 c'est célébrer le centenaire de la guerre de 1914/1918, mais c'est aussi célébrer les valeurs de la France et de la République, née en septembre 1792.

Selon l'article premier de la Constitution, la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Célébrer les valeurs de la France et de la République, c'est donc célébrer la démocratie, la liberté, la fraternité, et j'ajouterai la diversité.

La République est donc un ensemble de valeurs politiques, humanistes et universelles où chacun doit pouvoir trouver sa place.

Mais c'est aussi et surtout un ensemble de droits et de devoirs.

Le droit de la libre pensée, le droit de se réunir et communiquer, le droit de fonder une famille, ou le droit d'obtenir un travail et de vivre en paix.

Mais les droits ne sont jamais acquis définitivement. On le constate chaque jour dans le monde où la liberté et la paix sont sans cesse remises en question, par le barbarisme, l'intolérance ou la volonté de suprématie.

Quant aux devoirs que l'on a parfois tendance à oublier, ils

sont, eux aussi, immuables : le devoir de respecter l'autre, y compris et surtout celui qui est différent, le devoir d'apporter sa contribution à la bonne marche de notre société, le devoir de la tolérance et de la solidarité.

Vous connaissez sans doute la légende de l'incendie qui ravageait la brousse, légende racontée par Pierre Rabhi, agriculteur et philosophe. Chaque animal est ainsi mis à contribution pour l'éteindre. A un moment donné, l'éléphant qui déversait des litres d'eau avec sa trompe aperçoit à côté de lui un colibri qui déversait une simple goutte d'eau avec son bec.

Il lui fait alors la remarque suivante :

« - Colibri, tu te fatigues pour rien !

- Je le sais, Eléphant, répondit le colibri, mais je fais ma part. »

Le vivre ensemble est bien l'affaire de tous, les animaux l'ont bien compris.

Aujourd'hui, à l'heure où nous construisons l'Europe, où le Moyen-Orient s'embrase, où l'Afrique se fragmente, à l'heure où un certain nombre de valeurs sont remises en question, chacun a le devoir de s'appuyer sur les combats passés, sur les sacrifices accomplis, sur toutes les luttes qui ont fait l'Histoire de France pour rêver toujours d'un monde meilleur.

Nous étions quelques-uns, la semaine dernière, à San Esteban del Valle en Espagne, village avec lequel nous

## ■ Discours du Maire pour commémorer le 14 juillet (suite)

sommes jumelés.

La fête du village dure une semaine et les animations, qui vont d'une pratique religieuse forte aux soirées musicales ou festives intenses, en passant par les courses de chevaux ou de toros dans les rues du village, permettent à chacun de trouver sa place. Chacun s'efforce, en faisant abstraction de son engagement politique, de partager des moments de vie enrichissants pour les uns comme pour les autres en un mélange de générations enthousiasmant et réellement chaleureux et porteur d'espoir et où la transmission de la culture n'est pas un vain mot.

La différence et la diversité, la tolérance et l'échange pour enrayer le repli sur soi et le pessimisme.

Qu'on ne s'y trompe pas, aujourd'hui il ne s'agit plus de crise économique mais d'un réel changement de société où le fossé se creuse chaque jour un peu plus entre les classes sociales. Seule la volonté d'être solidaires nous permettra d'espérer des jours meilleurs.

La Municipalité va mettre sur pied un voyage de plusieurs jours à San Esteban au printemps ou à l'été prochain, ouvert à tous. J'espère que nous serons nombreux à y

participer.

Autre rendez-vous d'importance : il faudra nous préparer à l'organisation de la Félibrée en 2016.

Pour terminer, je vous remercie à tous d'être présents aujourd'hui et je souhaite la bienvenue aux touristes français et étrangers à Saint-Aulaye en Périgord.

Je remercie aussi tous les fidèles à ce rendez-vous de fête nationale et en particulier le corps des sapeurs-pompiers et le chef de centre Fabrice Hubert, qui chaque année organise pour nous tous, un défilé et une parade de grande qualité.

Je remercie également les services de Gendarmerie Nationale et en profite pour saluer la présence du nouveau chef de la Communauté de Brigade, l'Adjudant-chef Roussarie, les Anciens Combattants, les porte-drapeaux, l'ensemble du Conseil Municipal, les Services Techniques fortement mis à contribution l'été, les Présidents d'associations et bien sûr la Société Musicale.

Y. Lagrenaudie

## ■ Commentaires à propos des commémorations, texte de Mme Janine FAURE

Sait-on encore que le 14 juillet 1789 est le symbole de la conquête de nos libertés : croire, penser, circuler, étudier, écrire, exprimer, ce que nous voulons.

Nos aïeux se sont battus alors pour dénoncer un régime autoritaire, les privilèges des grands, la vénalité des officiers publics, la trop grande distance entre le pouvoir et le peuple accablé d'impôts.

Le 9 mars 1789, cela pourrait être aujourd'hui, les habitants de Saint-Aulaye demandaient dans leur CAHIER de DOLEANCES :

***Il serait à propos de ne consentir aucun impôt qu'on ait préalablement réformé des abus de l'administration, de supprimer tous les privilèges ainsi que la vénalité des charges, d'alléger le peuple du tiers de ses impôts pour le tirer de sa misère, que la justice fut rendue promptement et à moins de frais.***

C'était signé par, entre autres, Vincent, Dubreuilh, Charrier, Esnard, Meneret, Rullier, Desrousiers, Benier, Joubert...

Ils étaient vos ancêtres, et des années plus tard en 1914-1918, leurs petits enfants mouraient pour notre liberté. Vous pouvez lire leurs noms sur le Monument aux Morts.

Les droits qu'ils ont acquis de haute lutte, furent plusieurs fois, depuis, remis en question.

En juin 1940, ces droits furent supprimés totalement et à partir de là, je parle en témoin.

Le 6 juin dernier on a commémoré le Débarquement des Alliés et de 177 soldats français en Normandie. Ce débarquement militaire du 6 juin 1944 était un formidable sursaut pour délivrer la France puis l'Europe et le monde, de l'oppression, de la barbarie nazie.

Cela avait commencé vers 1932 en Allemagne avec un homme dénommé Hitler, qui « surfant » sur la grande crise économique de 1929 et le chômage qui s'en suivit,

promettait monts et merveilles à une population déprimée, appauvrie, sans travail, sans idéal qui s'est laissé prendre dans un engrenage mortel.

Parallèlement, il imposa peu à peu sa doctrine élitiste, fasciste et raciste. Par une infiltration sournoise, une propagande matraquée, il a étendu une main de fer, d'abord sur l'Allemagne, puis sur une grande partie de l'Europe et en particulier sur la France où il a propagé ses armées, ses méthodes, ralliant hélas une partie des Français avec le gouvernement de Vichy, qui n'était plus une république démocratique.

L'Allemagne nazie attaqua en mai 1940, la défense française s'écroula en 45 jours. La défaite fut terrible. Environ 100 000 soldats français, trop souvent oubliés, sont morts en combattant dans le nord et l'est. Les Allemands rendirent les honneurs le 1er juin 1940 aux défenseurs de Lille, un de mes oncles y était, il m'a raconté comment, trahis par des généraux anti républicains et des politiques anti démocrates, ils avaient dû se rendre faute de munitions.

Quatre de mes oncles faisaient partie des quelques deux millions de prisonniers français envoyés en Allemagne. Défaite amère car le combat était à notre portée, d'autant plus amère qu'elle fut suivie de la honteuse poignée de main de Pétain à Hitler.

Dès lors ce fut l'invasion des armées allemandes. Nombre d'entre vous se souviennent à Saint-Aulaye, des side-cars allemands montant la route venant du pont, en avant-garde des officiers qui allaient loger dans les maisons du bourg, dans l'hôtel du Petit Paris de mes grands-parents par exemple, et d'une troupe de quelques six-cents soldats qui allaient s'installer pendant quatre ans un peu partout dans le village, avec leurs chevaux, leurs chars et autres véhicules, leur DCA sur le toit de l'école aujourd'hui Maternelle. Lucette Giraud raconte que lorsque la DCA tirait, elle se



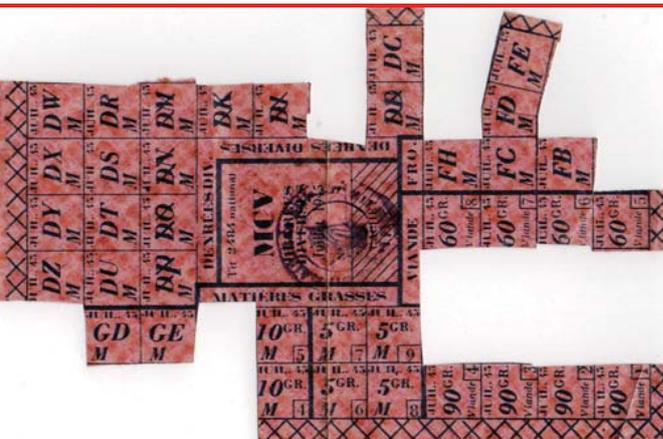
La libération de Paris.



Les français fêtent la libération.



Les soldats allemands dans la grand rue de Saint-Aulaye.



Les tickets de rationnement.

cachait sous les tables avec ses camarades.

A Paris où habitaient mes parents, les Allemands passaient tous les matins en bas de notre immeuble, martelant les pavés de leurs bottes, au son de leurs chants militaires, comme pour nous rappeler jour après jour, qu'ils étaient là en maîtres;

J'étais petite mais j'en frémis encore car la peur était entrée dans nos vies.

Ils défilaient fièrement sur les Champs Elysées, des drapeaux à croix gammée flottaient sur tous les bâtiments réquisitionnés.

Par chance j'étais dans une école où nous n'avons jamais chanté « Maréchal, nous voilà », mais un jour la place de ma voisine Danielle Lévy, sept ans, resta vide. Elle n'est jamais revenue...

Réquisition ? Tout était réquisitionné: l'essence, les véhicules, les animaux, notre production agricole et industrielle, nos œuvres d'art. Tout était pris par nos vainqueurs. Le peu qui restait était sévèrement rationné et il fallait faire la queue pour les obtenir ...parfois. Nous manquions de tout, de nourriture, de chauffage, de vêtements, de jouets...Nous ne pouvions pas circuler librement et pas du tout la nuit. Il fallait toujours être en mesure de prouver notre identité, ne pas être juif, communiste, gitan, rebelle...

Et bien sûr il nous fallait subir les bombardements allemands puis alliés, dès juin 40 puis en 42,43,44. Les sirènes alertaient la population, suivies par le grondement des avions de reconnaissance, le roulement sourd des bombardiers. Il fallait alors courir vers les abris et les stations de métro les plus profondes ou descendre en vitesse dans la cave de l'immeuble. A la fin de l'alerte, nous remontions avec la crainte de ce que nous allions trouver. Les points stratégiques étaient visés, bases militaires, usines, gares, nœuds de communications. Le cœur historique de Paris n'a été que peu touché, mais tout le tour de la ville et certains arrondissements limitrophes ont été bombardés. Cela, on l'oublie maintenant ainsi que la destruction aux trois-quarts de nombreuses villes, Royan étant la plus proche d'ici.

Le plus noir, c'était la division des Français suscitée, entretenue par les autorités nazies et vichystes, la délation, parfois entre voisins, le soupçon, la peur d'être dénoncé par un jaloux, ne plus oser parler. Epoque sombre, où certains, certaines, abusés par la propagande politique, le mirage de l'arrivisme, la promesse d'un bon repas ou d'un moment de plaisir, se sont comportés au mieux de façon blâmable et au pire de façon criminelle.

C'est pour que nous puissions relever la tête, redevenir une république démocratique, que, venus du monde entier, des gens se sont battu, ailleurs, mais ici aussi dans les maquis de Dordogne, de la Double, dans les maisons, les fermes où l'on ne se laissait pas séduire par l'occupant, résistant petitement, au quotidien, risquant sa vie et celle de sa famille en cachant des juifs ou comme mon grand-père Clovis Lacroix, **mais il n'était pas le seul**, en faisant passer la ligne de démarcation vers la zone libre, entre Vanxains et Echourgnac à des réfugiés ou à des hommes qui cherchaient à rallier l'Angleterre.

Imaginez-vous après toute cette peur, ces contraintes, ces privations, ces deuils et ces séparations, l'immense joie de la Libération. Depuis l'entrée des chars de la division Leclerc, dans Paris, la ville était en effervescence.

J'étais le 26 août 1944, avec maman juchée sur une statue de la place de la Concorde, parmi un million de Parisiens venus acclamer le général De Gaulle et nos libérateurs tout au long des Champs Elysées. Le gouverneur allemand de Paris s'était rendu la veille, mais les combats continuaient, des tirs fusèrent tout à coup de tous les toits environnants. En un clin d'œil tout le monde fut à plat ventre, nous nous réfugiâmes contre un tank puis nous avons pu rentrer chez nous, rasant les murs, de porte en porte, contournant les barricades, sous les tirs épars.

Les émotions n'étaient pas terminées, à peine couchés, des fusées éclairantes sillonnèrent notre ciel ainsi que des filaments argentés destinés à brouiller les ondes : un véritable feu d'artifice annonçant les

## ■ Commentaires à propos des commémorations, texte de Mme Janine FAURE (suite)

bombardiers. L'alerte sonna et ce fut la descente à la cave. A notre retour, quelques heures plus tard, de notre balcon nous pouvions voir dans la nuit chaude de cette fin août l'embrasement du ciel vers la porte de La Chapelle et la gare de Torcy, sentir l'odeur de poudre, de poussière et d'incendie. Une bombe était même tombée à deux cents mètres sur un immeuble. Nous avions, nous, encore eu de la chance !

Chance ? Papa mobilisé chez les Pompiers de Paris, son frère André Pasquaud tué par les bombardements ennemis sur la Loire le 26 juillet 1940, mon cousin Paul Pasquaud résistant, fusillé par les nazis au Mont Valérien, le 20 mai 1944, il avait 19 ans...

En ce 26 août 44, même si la guerre allait durer encore un an, ainsi que les privations, les exécutions, les vengeances, les liquidations, les tortures (deux Allemands tués à Saint-Aulaye, neuf collaborateurs fusillés dans les bois, onze femmes tondues) à Paris avec ces jeunes Américains formidablement armés qui nous lançaient de leurs chars, des tablettes de chocolat et de chewing-gum, l'espoir renaissait. Il y avait des bals improvisés à tous les carrefours. Tout le monde dansait au son de ce jazz interdit pendant quatre ans !

Au printemps 1945, ce fut le retour des prisonniers. Pendant des semaines je suis allée avec maman attendre à la gare de l'Est, cherchant à reconnaître, dans ces longues files d'hommes hâves, vieilliss, hagards, mes oncles qui revenaient des stalags, certains depuis l'autre bout de l'Allemagne en ruines, qu'ils avaient dû traverser le plus souvent à pied, sans nourriture, dans le froid, la faim et la peur au ventre, mêlés aux millions de gens qui erraient sur les routes d'Europe pris dans l'étau que resserraient les Russes à l'est, les Alliés à l'ouest.

Deux millions de prisonniers honteusement oubliés aujourd'hui, selon moi.

Pensez à ce que furent ces retrouvailles, pour les familles, les enfants comme ma cousine Lucette : elle avait six ans au départ de son papa Roger Lacroix, elle en avait onze à son retour.

Que de temps perdu pour s'aimer !

Pour ces prisonniers c'était à la fois merveilleux et difficile.

A leur passage à Paris chez mes parents, nous avons écouté leurs récits, dans le recueillement. Ils n'étaient certes pas dans des camps de concentration, mais pendant cinq ans, ils avaient été privés de liberté et vécu loin de chez eux, le plus souvent dans des conditions très difficiles, subissant le froid, la faim, le travail harassant qu'ils s'ingéniaient à saboter, résistant dans la mesure de leurs moyens.

Certains se sont évadés malgré le danger pour eux et leurs familles. Ils réussissaient parfois mais étaient repris la plupart du temps et envoyés alors comme René Bonnafous au camp de Rawa Ruska où ils mouraient de soif.

Et puis, ils se sont vite remis au travail... quand leur santé délabrée le leur a permis.

Il y avait leur vie et la France à reconstruire.

Nous devons remercier, honorer la mémoire de tous ces hommes qui ont souffert ou donné leur vie pour que nous vivions libres.

Pour eux nous devons être vigilants car cette liberté est fragile. La guerre, le racisme, le fanatisme, l'intolérance sont à notre porte.

En un jour tout peut basculer.

C'est alors la soumission ou la mort.

Nous avons eu besoin de nos alliés venus de près ou de loin pour nous sortir de l'humiliation. Nous avons eu besoin d'émigrés pour la reconstruction. Seuls nous ne sommes pas grand-chose.

La tolérance, la concertation démocratique, l'amitié sont les meilleures armes pour lutter contre la montée du despotisme ou de l'intégrisme et éviter les horreurs de la guerre.

J'ai entendu le 6 juin dernier cette phrase sur laquelle je termine :

« Le 6 juin 1944, la Normandie a été la tête de pont de la démocratie, mais chaque village français, chaque Français doit être porteur de la démocratie et de la Liberté ».

*Janine Faure*

## ■ Propriétés privées

Article 19 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Article 20 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les

travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;

- les samedis : de 9h00 à 12h et de 15h à 19h ;

- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

(articles 19 et 20 arrêté préfectoral n°990881)

## ■ Incinération de déchets végétaux dans les jardins

Les incinérations de végétaux en tas dans les jardins situés à moins de 200m des bois et forêts sont autorisées sans formalités, sous les réserves suivantes :

- le propriétaire ne pourra procéder à l'incinération qu'entre le lever du jour et le coucher du soleil ;

- le feu sera obligatoirement éteint le soir ;

- la mise à feu ne pourra intervenir si la force du vent entraîne des risques de propagation du feu (vitesse du vent >5m/s ou 20km/h)

Les incinérations de déchets non végétaux en tas dans les jardins sont formellement interdits.

(arrêté préfectoral n°010812)

## ■ Le Point Jeunes, le nouveau bâtiment arrive

Le Point Jeunes a ré-ouvert ses portes le 6 septembre pour cette année scolaire 2014/2015.

Sous la direction de Mickaël Flajolet, les animateurs et animatrices accueillent et accompagnent les adolescents âgés de 12 à 17 ans, dans la salle de l'horloge au dessus de l'Office de Tourisme, dans l'attente de la livraison du nouveau bâtiment qui devrait intervenir en cette fin d'année. Ce bâtiment dédié aux ados est installé au 6 bis rue du Docteur Ladouch derrière le Centre Médico-social. L'accueil des adolescents a pour but de leur apporter des valeurs de partage, de respect, de tolérance, il doit aussi favoriser la mise en œuvre (les aider) de leurs projets, leurs envies et leurs attentes.

L'organisation du Point d'Accueil Jeunes est faite de manière à aider chacun à trouver sa place. Une table de ping-pong, un billard, un accès internet et divers jeux sont à leur disposition, mais ils ont aussi accès ponctuellement à de nombreuses infrastructures (gymnase, terrain de tennis, mini-golf, dojo...).

Par ailleurs, un programme d'activités comprenant des sorties ludiques (paintball, accrobranche, spéléo,...), des séjours (voiles, ski, parc de loisirs,...) et des activités sportives, artistiques et culturelles, est mis en place en tentant de répondre au mieux aux souhaits des adolescents.

Un apprentissage à la citoyenneté est apporté par diverses actions comme par exemple : les chantiers jeunes, les



Les travaux du nouveau bâtiment avancent.

représentants jeunes qui ont pour mission d'intervenir dans les décisions du point jeunes, de la commission scolaire et aussi pour cette année dans « la programmation des films du cinéma municipal ».

Le Point d'Accueil jeunes n'est pas un centre aéré mais bien une structure intercommunale où les ados ont une place importante à prendre pour faire vivre selon leurs envies, un lieu qui leur est destiné.

Il n'est donc pas réservé aux seuls adolescents de Saint-Aulaye.

L'adhésion annuelle est de 10€ pour les résidents de la CDC et de 15€ pour les hors résidents de la CDC.

Les tarifs des sorties et séjours sont modulés en fonction des revenus des familles, mais sont compris entre 3 et 5 € pour des sorties à la journée, et 18€ par jour, tout compris, pour des séjours.

La volonté de la CDC et de l'équipe d'animation est de permettre à tous les ados de profiter des actions du Point d'Accueil jeunes.

Renseignements et contact :

05 53 91 86 37 / 06 76 48 36 69



Les jeunes ont eu le plaisir de tester le light painting.

## ■ Réforme des Rythmes scolaires

Afin de mettre en place la réforme des rythmes scolaires voulue par la Ministre de l'Education Nationale, la Commission des affaires scolaires de la Communauté de Communes avait décidé de mettre en place un Comité de Pilotage.

Ce Comité de Pilotage, Présidé par Y. Lagrenaudie, réunissait élus, enseignants, parents et personnels.

Après de nombreuses réunions où chacun a pu s'exprimer, un programme d'activités a été mis en place en faisant appel à du personnel communal ou intercommunal dont certains ont bénéficié de stages de formation.

Les 2 difficultés majeures : locaux à utiliser et intervenants ont été levées et en juin 2014, tout semblait être prêt pour la rentrée scolaire.

Les Temps d'Activité Périscolaires ont démarré le 15 septembre. Ce sont des activités gratuites et non obligatoires pour les enfants sur les thèmes du sport, de l'environnement, de la culture, des arts, de la lecture, etc... présentés sous forme ludique.

Les taux de participation très élevés montrent que les enfants sont intéressés et que les intervenants remplissent leur mission.

Il faut donc remercier les responsables de cette organisation : Mickaël Flajolet pour le secteur de Saint-Aulaye et Alicia Landrodie pour Saint-Privat ainsi que Alain Trottet pour La Roche-Chalais.

Merci également aux intervenants qui font bien leur travail, aux enseignants pour leur coopération et aux parents qui ont apporté leur contribution.

### INTERVENANTS

Les activités sont prévues pour une période d'1 mois ½ environ.

Pour les prochaines périodes, nous recherchons des intervenants pour les activités bricolage, jardinage et couture.

Pour tout renseignement, s'adresser à Y. Lagrenaudie ou à M. Flajolet ou à Laurence Godet (Communauté de Communes)

## ■ La maison de santé

La Maison de Santé, établissement intercommunal au service de tous les habitants du territoire du Pays de Saint-Aulaye a ouvert ses portes.

Fruit d'un travail conjoint entre élus et professionnels de santé, la Maison de Santé devra répondre aux attentes des habitants.

Le défi, en zone rurale comme la nôtre est de réussir à donner envie à des jeunes médecins de venir s'installer chez nous. Dès le début, nous avons fondé le projet sur la proximité du Centre Hospitalier pour proposer pratique hospitalière et pratique libérale ; les jeunes médecins pouvant trouver ainsi un fonctionnement répondant à leurs attentes. Ce

Le lundi 3 novembre, après quelques mois de retard dû au report de la livraison des travaux, la Maison de Santé du Pays de Saint-Aulaye a pu ouvrir ses portes. C'est un fait important.

Ce projet architectural porté par la Communauté de Communes du pays de Saint-Aulaye répond aux soucis qu'ont les professionnels de santé et les élus face à la désertification médicale des zones rurales.

La Maison de Santé est plus qu'un simple lieu d'exercice mis à disposition, c'est avec l'Hôpital de Saint-Aulaye le centre d'un pôle de santé qui met en réseau les professionnels de santé, facilitant ainsi leur coopération. Ce pôle permet d'élargir l'offre des soins, de renforcer l'attractivité de notre territoire pour les jeunes professionnels en créant une dynamique forte et lisible, de prendre en compte les besoins de la population, d'assurer une prise en charge globale et pluridisciplinaire des patients.

Le moteur de ce pôle est son projet de santé, organisé par une équipe de partenaires (professionnels de santé libéraux ou salariés, élus locaux et représentants institutionnels) sur un territoire : la Communauté de Communes de Saint-Aulaye et communes limitrophes.

La politique d'actions de ce projet santé est :

- d'assurer la continuité des soins et pérenniser l'accès aux soins de premier recours
- de prendre en charge et suivre les maladies chroniques, de mettre en place des séances d'éducation thérapeutique

projet a été porté notamment par Pascale Roussie-Nadal et par moi-même pour les élus et par l'ensemble des professionnels de santé et en particulier par Rémi Chaussade que je remercie pour son implication, et par Jean-Louis Dumontet.

La Maison de Santé accueillera donc les cabinets des médecins Chaussade, Dumontet et Félix, le cabinet du kinésithérapeute D.Sébart, des infirmières... A ceux-là viennent s'ajouter des permanences de médecins spécialistes : dermatologues, neuropsychiatres...

Y. Lagrenaudie



L'intérieur de la maison de santé.

- d'organiser des consultations spécialisées décentralisées
- de favoriser le maintien à domicile
- de mener des actions de prévention et dépistage
- de collaborer avec les centres hospitaliers généraux et les spécialistes par la télémédecine grâce aux nouvelles technologies
- de mettre en place le dossier informatique partagé au sein de la maison de santé et plus largement le Dossier Médical Partagé en expérimentation en Aquitaine.

J.L Dumontet

L'accueil est assuré par Létitia Brioussel du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

**Dr DUMONTET** Médecin généraliste : *lundi après-midi, mardi après-midi, jeudi, vendredi après-midi, samedi matin*  
**Dr CHAUSSADE** Médecin généraliste : *mardi*  
**Dr KOURI** Dermatologue : *lundi après-midi*  
**Dr VIAUD** Gastro-entérologue : *lundi matin*  
**Dr FELIX** Médecin généraliste : *lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi matin*  
**M. SEBART** Kinésithérapeute : *lundi après-midi, mardi après-midi, mercredi après-midi, jeudi après-midi, vendredi après-midi*  
**Mme SHILLE** Kinésithérapeute : *lundi après-midi, mercredi après-midi, jeudi après-midi*  
**Dr MARCADIÉ** Podologue : *mercredi après-midi*  
**Mme HAMARD** Masseuse : *lundi matin, mercredi, vendredi matin*  
**Mme ARNOULT** Infirmière : *sur rendez-vous*  
**Mme BONNAMY** Infirmière : *sur rendez-vous*  
**Mme BESSE** Infirmière : *sur rendez-vous*

Les horaires sont encore susceptibles de changer, n'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil :  
Maison de Santé - Rue du Moulin - 24410 Saint-Aulaye - 05 24 14 80 00



## ■ Restructuration des centres hospitaliers

### Saint-Aulaye - La Meynardie - Ribérac

Depuis 4 ans, une volonté de restructuration par l'ARS de ces 3 établissements du territoire est à l'ordre du jour.

Aucune proposition, malgré de multiples réunions entre directeurs, présidents du Conseil de Surveillance et présidents de CME, n'ayant pu aboutir, l'Agence Régionale de Santé a pris les choses en main et a nommé 2 experts chargés de proposer une nouvelle organisation.

Une audition par ces experts des élus, des directeurs, des médecins et du personnel a eu lieu.

Parmi les solutions proposées, la transformation des lits de médecine et de SSR en lits d'EHPAD a été exposée ce qui a été catégoriquement refusé.

Après négociations avec les experts, avec le Président du Conseil Général, les propositions suivantes devraient être faites le 17 novembre, jour de la réunion de présentation du projet :

- L'établissement passe de 20 lits de Soins de Suite et de

Réadaptation à 30 lits

- 10 lits de médecine sont transférés à Ribérac qui va devenir un pôle de médecine avec antenne pour les soins d'urgence

- 6 lits supplémentaires d'EHPAD sont octroyés à Saint-Aulaye

- Le Centre Hospitalier de Saint-Aulaye est reconnu pour sa spécialisation en soins palliatifs

- Le service SSIAD est maintenu et gagne 5 lits

En conclusion

- La reconnaissance de la Maison de Santé Pluridisciplinaire en lien avec le Centre Hospitalier est actée

- Le nombre de lits est maintenu (6 lits de moins en sanitaire mais 11 de plus en médico-social)

- Il n'y aura pas de perte d'emplois

- La dotation financière sera équivalente

La forte mobilisation et l'implication de tous, nous ont donc permis de ne pas subir de préjudices.

*Yannick Lagrenaudie - Président du Conseil de Surveillance*

## ■ Article de J.L SAVIGNAC, le 8 novembre 2014

### Musique et Pastel, vecteurs du tourisme

Le Salon international du pastel, le festival des Musiques épicées : ces deux manifestations, somme toute très différentes, ont un point commun. Elles attirent toutes deux les touristes à Saint-Aulaye. C'est le constat fait par le maire Yannick Lagrenaudie qui a dressé un bilan de l'activité touristique. Et de citer l'office de tourisme « qui a enregistré 2 939 visiteurs en 2013 et 5 047 en 2014 ». Cette augmentation, estime l' élu, est à mettre en parallèle avec un afflux de visiteurs au

Salon international du pastel - 4 500 entrées cette année - et de spectateurs au festival des Musiques épicées - estimé à plusieurs centaines d'entrées.

Des activités à développer

L'Arbor Parc est également en progression régulière depuis son ouverture en 2012 : il est passé cette année de 4 900 visiteurs à 6 200. Compte tenu de cet engouement, le directeur du site pense élargir le champ de ses activités en développant un peu plus les parcours dans les arbres, le canoë, et en créant un petit parc de jeux pour enfants.

Les professionnels locaux de l'hébergement confirment la tendance touristique de Saint-Aulaye. Les gérants de chambres d'hôtes enregistrent une grosse demande à l'occasion des Musiques épicées et du Salon du pastel en été.



Le festival Musiques épicées (en photo) et le Salon international du pastel ont attiré les foules l'été dernier à Saint-Aulaye. Une tendance qui se confirme année après année.



## ■ Compte rendu du 1<sup>er</sup> juillet 2014

### 1- Eco-Quartier

Lecture est faite par M. le Maire de la proposition de mission obligatoire relative au titre de la Loi sur l'Eau. L'analyse du site et de son environnement consistera également à étudier notamment, la climatologie, la géologie et l'hydrogéologie.  
Coût de la prestation : 5 200 € HT.

### 2- Ouvrage hydraulique - Continuité écologique :

Barrage et Centrale : Passe à poissons à installer avec cahier des charges et obligation d'étude.

Rechercher un cabinet d'étude pour étudier ces travaux.

M. Dessaigne signale que les propriétaires sont réticents car cela a un coût.

Symage, Epidor interviennent et il existe une aide financière de l'agence de l'Eau pour les barrages fournissant de l'électricité.

M. Varin demande si une gêne ne sera pas occasionnée pour le barrage. M. Dessaigne répond que non.

M. Eymard propose de faire passer par la grande Dronne.

Epidor fournit plusieurs cabinets d'études, reste à savoir si on peut prendre un cabinet d'études commun.

### 3- Tarifs camping :

Prévision de baisse dans le tarif B (du 4 au 11 juillet 2015 et du 22 au 29 août 2015) pour augmenter l'attractivité.

Baisse des frais de dossier (17 € au lieu de 30 €) et exonération de ces frais pour les locations de 4 semaines consécutives ou plus, hors tarif A (du 1<sup>er</sup> juin au 4 juillet 2015 et du 29 août au 19 septembre 2015)

Prolongation de l'ouverture du camping jusqu'au dimanche 20 septembre.

Première quinzaine de juin : 15 % de réservation en plus cette année.

### 4- Personnel :

Le contrat saisonnier de M. Boulanger sera prolongé pour la surveillance de la piscine jusqu'au 31 août en raison des congés d'autres agents.

Il est également rappelé qu'il y a obligation de surveiller la plage pour ouvrir au public.

### 5- Musée du Pastel :

A l'occasion du Salon International de Pastel, la commune prévoit l'achat de tableaux pour le Musée du pastel. Cette année, 7 000 € sont votés, prévision en baisse en raison du

redéploiement des dépenses.

Leoni Duff, invitée d'honneur du Salon, exposera pour la première fois en France. Le Salon va durer 1 mois, du 26 juillet au 24 août. Le vernissage aura lieu le samedi 26 juillet à partir de 17h30.

### 6- Personnel Musée du Cognac :

Du 5 août au 30 août : Embauche en contrat saisonnier d'un jeune de la commune.

### 7- Contrat d'objectifs :

Une demande de subvention à été faite au Département pour le bâtiment acheté à La Valade et un autre pour la route de la déchèterie à la RD 5

Taux retenus : 20 % du prix d'acquisition du bâtiment à La Valade soit un montant de 27 789 € et 30 % du montant des travaux intérieurs du bâtiment soit un montant de 5382 €.

Pour la voirie, 25% du montant des travaux soit 5 027 €.

### 8- Service d'accueil sans hébergement :

Le dossier est présenté par Magali JOSEPH-JOUBERT.

Le service serait ouvert le mercredi de 12h15 à 18h30 pour un coût de 5 € et le repas de midi, pour un coût d'environ 3 €. Ils seront fournis soit par le Collège soit par l'Hôpital.

L'école maternelle est plus adaptée pour accueillir les enfants et ceux de l'école élémentaire y descendraient.

L'accueil de 20 enfants est possible.

Il y a eu 18 retours affirmatifs, 7 de moins de 6 ans et 11 de plus de 6 ans

Il faudrait un directeur, une personne pour encadrer les moins de 6 ans et une personne pour encadrer les plus de 6 ans.

Le commencement aurait lieu le 17 septembre. Le personnel n'est pas embauché mais du personnel intercommunal est disponible

Il y a obligation de déclaration d'ouverture auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Le dossier doit être reçu par la Direction 2 mois avant l'ouverture.

Le projet pédagogique est à mettre en place.

### 9- M. le Maire fait part d'informations diverses :

Courrier de M. Tassart : il demande notamment moins de camions pendant les vacances et signale que les camions à vide

font trop de bruit très tôt le matin.

Mme Grange demande à faire passer les camions ailleurs.

M. le Maire propose une réunion de la commission des travaux pour traiter des problèmes le jeudi 17 juillet à 18h.

La Valade : Une entreprise (Hom et Ter développement) cherche un local pour s'installer (produits cosmétiques et agro-alimentaires bio-équitable) L'entreprise est située à Aubagne avec 20 emplois.

M. le Maire qui est en contact avec le Directeur de l'entreprise va l'inviter à Saint-Aulaye.

L'emploi sera privilégié par rapport à l'installation des associations.

Le Maire lit une lettre de l'AMF : Le Conseil vote une motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

### Hôpital :

M. le Maire indique qu'une réflexion est engagée sur la mutualisation des moyens depuis 3 ans.

Le 28 mai dernier, il y a eu une réunion avec l'ARS pour les établissements de Saint-Aulaye, La Meynardie et Ribérac.

L'ARS propose 3 hypothèses, dont la transformation de lits de médecine et SSR en EHPAD, ce qui est tout à fait intolérable : conséquences négatives : moins d'emplois de médecins et d'infirmières et prix de la journée en hausse.

Mercredi 2 juillet, 2 experts viennent faire l'état des lieux pour une proposition en septembre.

Un texte de soutien du personnel et des médecins a été rédigé.

### Contournement du bourg :

L'acquisition de terrains et de biens immobiliers est en cours.

Le Maire a rencontré le Président du Conseil Général pour faire le point.

En 2017, il y aura le transfert des compétences aux Régions donc les travaux doivent être réalisés rapidement.

### Parc du Lavoir :

Dossier préparé par des habitants de Saint-Aulaye et présenté par Jean-Michel EYMARD

- aménagement de ce site

- formation d'un comité de pilotage

M. le sénateur Bérut-Débat a octroyé dans le cadre de la réserve parlementaire une aide de 7 000 € pour les remparts.

## ■ Compte rendu du 5 septembre 2014

### 1. Statuts de la Communauté de Communes :

M. le maire indique que la modification demandée vise à inclure dans le groupe des « compétences optionnelles » l'accueil périscolaire suite à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires.

Le Conseil approuve cette demande.

### 2. Subventions communales

a) Hôpital Chenard : demande accordée pour les animations et voyages

b) Voyages scolaires : Maison Familiale à Ribérac (dossier à revoir)

c) Musiques Epicées : 1/2 tarifs pour les Eulaliens

d) Création d'une nouvelle association « Saint-Aulaye en fête » : Lecture est faite des projets pour 2015 et une subvention est accordée. A revoir en début d'année.

Mme Magali Joseph-Joubert : 15 personnes sont engagées dans l'association. Ils recherchent de jeunes gens afin de réunir un plus large public.

### 3. Feux de forêts : désignation du comité communal :

M. Jaulin Jacky, M. De Almeida José, M. Capera Gilbert, M. Meneret Pierre

Le comité est invité à la foire à La Latière avec les délégués des autres communes.

### 4. Accueil de loisirs

Il est nécessaire de demander une autorisation à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. Après visite des écoles, l'école Maternelle paraît plus propice à l'accueil.

Le dossier a été envoyé le 16 juillet et la réponse reçue mercredi dernier (3 septembre). 30 places sont accordées. L'accueil aura lieu le mercredi après-midi, de 12h15 à 18h30.

Dans la semaine, les réponses aux lettres envoyées aux parents devraient arriver.

Choix des encadrants : Alicia Landrodie sera directrice car elle possède les diplômes requis (Il faut 50 % des personnels qualifiés)

Le repas - Collège : on doit fournir un personnel pour la préparation des repas.

- Hôpital : repas froid à réchauffer (micro-ondes) pour le même prix

Projet pédagogique avec Mme Landrodie : Tout doit être validé pour la prochaine séance du Conseil Municipal.

La commission se réunira autour d'un avant-projet.

Prochain décret de loi : L'extra-scolaire rejoint le périscolaire.

La CAF souhaite qu'on accueille les élèves de Saint-Privat, ce qui sera fait.

Bilan en fin de trimestre.

Saint-Privat paie le transport (taxi). Les enfants paieront les repas et participeront aux

frais de fonctionnement.

Une convention sera signée avec la Communauté de Communes pour l'utilisation des lieux et du matériel - Voir pour l'assurance.

- M. Varin : problèmes d'hygiène avec la chaîne du froid : à voir mais paraît sans risque.

### 5. Arbor Parc

M. le Maire donne la parole à M. Sibillaud pour qu'il présente son activité et ses projets de développement d'Arbor Aventure :

Saint-Aulaye est au carrefour de 4 départements : Les accès au site existent (chemin piétonnier), proximité de l'aire de loisirs.

L'activité « accrobranche » est en hausse

Bilan sur 3 ans : 4 800 entrées à 6200 entrées Il faut 7 000 visiteurs pour être viable, du 1er juin au 15 septembre (nécessité d'attirer les écoles, les structures éducatives de plusieurs départements).

L'Académie a donné son accord pour l'accès des écoliers.

Les visiteurs viennent de Périgueux - Angoulême (1 heure de route pour passer la journée).

Projet : Développer la base

- Activités gratuites et payantes à proposer. 3 thèmes :

Arbor Parc - Accrobranche et tir à l'arc

- Extension par des tyroliennes sur l'arrivée de l'île (soit l'île, soit les îles)

Arbor Kayak : Location, encadrement, bivouacs et pédalos

Arbor kids : pour les petits- espace récréatif : Structures gonflables, trampoline géant, petits trampolines

Des questions s'ensuivent. Une visite des élus sur place est prévue.

### 6. Demande de Mme Bobineau

M. le Maire donne lecture de la lettre de Mme Bobineau demandant le rétablissement de l'éclairage public.

Mme Rouquette signale que Mme Bobineau avait l'éclairage public mais ne l'a plus depuis les travaux. Une visite sera faite par M. Jaulin et Mme Rouquette.

### 7. SIAEP de Saint-Aulaye

Lecture est faite du bulletin d'information sur le prix de l'eau qui est dans la moyenne basse des prix en France. L'eau est de bonne qualité.

### 8. Défense extérieure contre les incendies

Il est fait état de la proposition de la SAUR pour un montant de 7 600€ HT.

Renseignements pris, le Centre de Secours possède une cartographie complète.

### 9. Archives communales

Le devis proposé pour le classement des archives communales par le Centre de Gestion est de 9 600 €.

Avant, il faut isoler les pièces des archives pour les assainir.

### 10. GRDF

GRDF propose une convention pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelevé des compteurs en hauteur. L'équipement serait installé sur le toit des Services Techniques ou sur d'autres bâtiments. GRDF verserait une redevance annuelle de 50 € HT par site équipé. Le Conseil donne son accord.

### 11. La Latière : 13 septembre 2014

Foire primée organisée en lien avec M. Chaume.

C'est une des rares foires primées en Dordogne. Une plaque et un diplôme seront remis à chaque éleveur primé. Il y aura environ 35 vaches et 30 veaux. L'entrée est gratuite.

### 12. Convecteurs électriques à l'ancien relais de poste

Le devis (mieux-disant) de M. Rouby d'un montant de 2 406,71 € HT pour 26 convecteurs posés par les employés communaux est accepté.

### 13. Demande de la Mairie de Puymangou

Suite à la demande de Mme le Maire de Puymangou, une convention de mise à disposition de personnel et de matériel sera établie : La Commune de Saint-Aulaye mettra à disposition de Puymangou, son épaveuse avec le chauffeur et la Commune de Puymangou mettra à disposition de Saint-Aulaye, son agent technique.

### 14. Questions diverses :

#### Souscription remparts

40 000 € d'aide exceptionnelle ont été attribués par le Conseil Général.

Des lettres seront envoyées aux entreprises ayant travaillé à Saint-Aulaye pour les solliciter pour des dons.

#### Station verte

Assemblée Générale, les 8 et 9 octobre 2014 à « Le Conquet »

Réunion mardi 23 septembre à Saint-Aulaye, 9h30-16h30, Salle des Associations : Nouveau référentiel à mettre en place

Projet de recevoir le congrès en 2015

Nouvel Evêque : Rencontre le 17 octobre, Salle des Associations

M. Jean-Paul Moine : Arrêt de son activité de coordinateur pour le Téléthon

Circonscription pédagogique du secteur « Saint Astier Ouest »

Secrétariat de Mairie : fermeture samedi matin Prolongation de la fermeture

#### Remerciements

Certaines associations remercient le Conseil pour l'octroi des subventions.

## ■ Les « bébés lecteurs » font leur rentrée

Pour tous les parents, grands-parents, nounous et leurs enfants non scolarisés:

La bibliothèque de St Aulaye propose un « moment d'histoires » destiné aux petites oreilles. C'est à 10h30, aux dates indiquées dans le tableau. Que vous soyez ou non inscrits à la bibliothèque, vous êtes les bienvenus(es) à ces accueils gratuits.

Ce sera l'occasion, pour les enfants et leurs accompagnants, de se rencontrer, d'échanger et d'écouter quelques histoires et comptines.

DATES	THEMES
Jeudi 16 octobre 2014	Livres-jeux, à toucher, livres animés
Jeudi 13 novembre 2014	Doudou
Jeudi 18 décembre 2014	Noël
Jeudi 12 février 2015	La Solidarité
Jeudi 12 mars 2015	Fête / Anniversaire
Jeudi 16 avril 2015	Le Loup
Jeudi 21 mai 2015	La nuit, le noir
Jeudi 18 juin 2015	Les Saisons

## ■ Un service d'accueil sans hébergement pour les enfants de 3 à 11 ans

La commune de Saint-Aulaye compte désormais et depuis le 17 septembre, un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), situé à l'école maternelle. Il est destiné à accueillir les enfants âgés de 3 à 11 ans, scolarisés dans la commune ou à Saint-Privat des Prés, les mercredis après-midi durant la période scolaire.

Bien-sûr, pour préserver le rythme de chacun, des groupes d'âges distincts sont formés. On compte d'une part les 3-6 ans et de l'autre les 6-11 ans.

Outre le fait d'aider les familles dans l'organisation de la garde de leurs petits, cette structure est aussi un espace éducatif où les plus jeunes apprennent à vivre ensemble. A travers des sorties, et des jeux, les enfants découvrent un environnement géographique, naturel, humain, différent de leur quotidien. Les activités, sans cesse renouvelées, leur permettent d'échanger, de s'écouter mutuellement, de se respecter pour mener à bien des projets communs.

Dès le plus jeune âge, les enfants apprennent l'autonomie, la vie en collectivité.

Les projets pédagogiques mis en place par une équipe d'animatrices diplômées, vient en complément de ceux élaborés par le système éducatif traditionnel.

Ainsi, les jeunes d'aujourd'hui apprennent à leur rythme à devenir peu à peu les citoyens de demain.

Les demandes d'inscription se font au secrétariat de la mairie de Saint-Aulaye. La priorité revient aux enfants dont les parents ne peuvent pas assurer la garde le mercredi après-midi. Il ne s'agit pas d'une exclusivité, aussi toute demande est traitée. Si besoin est, une liste d'attente sera mise en place lorsque les 40 places prévues seront réservées.

N'hésitez pas à nous contacter, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.



Mercredi 17 septembre, ils étaient les premiers à bénéficier de cet accueil à l'école maternelle.

PROGRAMME D'ACTIVITES ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT SAINT AULAYE							
groupe	MERCREDI 5 NOVEMBRE	MERCREDI 12 NOVEMBRE	MERCREDI 19 NOVEMBRE	MERCREDI 26 NOVEMBRE	MERCREDI 3 DECEMBRE	MERCREDI 10 DECEMBRE	MERCREDI 17 DECEMBRE
6 / 11 ans	<b>HALLOWEEN</b> Activité manuelle « mobile citrouille n'co »	Les p'tits scientifiques	Chasse au trésor	« QUESTION POUR UN CHAMPION » Avec les résidents de la maison de retraite de st aulaye	Jeux sportifs	Sortie cinéma	
3 / 6 ans	<b>HALLOWEEN</b> Activité manuelle « L'araignée »	Les p'tits scientifiques	Chasse au trésor	Découverte des jeux de société	Jeux sportifs	CINEMA	Boum de Noël + goûter

L'équipe d'animation se réserve le droit d'annuler ou de modifier le programme en fonction d'événements imprévus.

## ■ Bibliothèque

Des achats en sections jeunesse et adulte ont été faits dans l'été et une nouvelle vague d'acquisitions adultes et ados est en cours. Pour rappel, voici les horaires d'ouverture de la bibliothèque :

	matin	après-midi
Lundi	-	-
Mardi	9h-12 h	14h-17h45
Mercredi	11h-12h	15h-17h30
Jeudi	10h30-12h	14h-17h
Vendredi	-	15h-17h
Samedi	-	9h30-12h

## ■ Camping

La saison 2014 se termine avec une fréquentation en hausse sur tous les mois par rapport à la saison 2013. On note une augmentation de la fréquentation de +5,81% avec 14637 nuitées enregistrées durant la saison 2014 (13 786 en 2013). Le mauvais temps n'a donc pas découragé les campeurs. Les réservations pour 2015 sont déjà prometteuses. Les nouvelles habitantes du camping ont eu un franc succès, en effet les poules ont été bien nourries.

## ■ Mise à jour de la liste des assistantes et assistants maternels agréés

Conformément aux dispositions de l'article L 421-8 du Code de l'action sociale et des familles, la Municipalité vous informe que Madame MAURIN Christelle, assistante maternelle agréée pour l'accueil de 3 enfants dont 1 de plus de 18 mois à temps partiel, précédemment domiciliée 34 rue du Docteur Lacroix à Saint-Aulaye, réside désormais 2 rue Saint-Jacques de Compostelle « Les granges » à Saint-Aulaye.

# Quoi de neuf en ville ?

## ■ Les paniers de la Double : manger sain et local

L'association « les paniers de la double » a été créée, il y a un peu plus d'un an, à l'initiative de producteurs bio du canton et de consommateurs. Cette association organise un circuit court entre des agriculteurs locaux et des adhérents consommateurs. Chaque adhérent signe un contrat avec les producteurs choisis, afin de recevoir chaque semaine, pour un prix juste des produits frais d'excellente qualité sur le plan gustatif et sanitaire.

L'association « Les paniers de la Double » de type AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) défend ainsi une agriculture paysanne durable c'est à dire socialement équitable et écologiquement saine.

Tous les mardis soir de 18h à 19h, dans une ambiance amicale sont distribuées les commandes diverses et variées au 7 rue des faux-Christ à Saint-Aulaye. Il n'y a pas de vente sur place, seulement des distributions. Chaque consommateur doit adhérer à l'association et pré-payer ses produits : légumes, pain, œufs, volailles, viande... Ce système solidaire permet aux producteurs d'avoir une visibilité sur leur future production et aux consommateurs de soutenir une agriculture locale et bio, tout en bénéficiant de produits de qualité.

Nous trouvons aujourd'hui différents types de produits : légumes, pain, volailles, œufs, fromage, viande d'agneau, de bœuf et de veau, fruits, tisane, miel, farine, lentilles...

L'association a bien grandi depuis un an et accueille aujourd'hui une trentaine de consommateurs. L'objectif aujourd'hui est de pouvoir accueillir de nouvelles personnes et ainsi continuer de rapprocher nos producteurs bio et locaux et les habitants de la région de Saint-Aulaye / La Roche-Chalais. C'est l'occasion également de découvrir ou de redécouvrir différents produits, pour exemple on a pu retrouver cet été dans les paniers de légumes : des haricots violets, des physalis, des courgettes blanches, des demi-secs, des tomates de variétés anciennes, des épinards de Nouvelle-Zélande ... ainsi que des légumes plus courants.



Les personnes intéressées peuvent venir découvrir plus en détail l'association les jours de livraison (le mardi entre 18h et 19h) ou contacter Patrice Cochin (président) au 05.53.91.87.03 ou Georgia Durand (maraîchère) au 05.24.14.12.68.

## ■ SMCTOM de Montpon Mussidan

Pour faciliter le ramassage des ordures ménagères, vous pouvez acquérir des bacs roulants (poubelles) à des tarifs préférentiels auprès du SMCTOM.

Le bac de 240 litres est recommandé pour les sacs jaunes. Vous pouvez également acheter un composteur afin de limiter les déchets organiques et fabriquer votre propre compost.

Pour cela établir lors de votre demande à la mairie un chèque à l'ordre de : SMCTOM de Montpon-Mussidan

Désignation	Tarif HT	TVA	Tarif TTC
Bac 120 litres	16,67 €	3,33 €	20,00 €
Bac 240 litres	24,17 €	4,83 €	29,00 €
Composteur 320 litres	8,36 €	1,64 €	10,00 €

Par la suite, lors d'une commande groupée les services municipaux iront chercher les commandes et une facture à votre nom vous sera délivrée par le SMCTOM.

## Vu dans la Presse

### ■ Article SUD OUEST du 28 août 2014

#### Une renaissance pour le comité des fêtes

Il y a presque trois ans, en décembre 2011, le comité des fêtes de Saint-Aulaye jetait l'éponge. Depuis, la municipalité avait assuré le relais en prenant en charge la plupart des manifestations festives. Mais, ce travail s'ajoutait à l'agenda déjà bien fourni des élus. La solution est venue d'un groupe d'Eulaliens qui a décidé en juillet de relancer l'association, ce que le maire Yannick Lagrenaudie voit d'un bon œil.

Le nouveau comité des fêtes organise une première réunion d'information mercredi 3 septembre, à 18 h. Son président, Joël Bacquey, vit à Saint-Aulaye depuis plus de deux ans. Son épouse est trésorière, Sandrine Tessier est son adjointe et Marjorie Thévenard secrétaire. « L'idée a germé en avril dernier. Tout est allé très vite », explique le président. Le message est passé par le biais d'un petit tract, écrit en français et en anglais, car l'association Saint-Aulaye en fête veut rassembler le plus grand nombre. Une page Facebook a été créée jeudi dernier. Le lendemain, elle comptait déjà 110 amis.

L'agenda du comité des fêtes est déjà particulièrement rempli, avec une ébauche de programme jusqu'à l'été 2015.

#### Des animations prévues :

Le premier rendez-vous pourrait être les journées mondiales de la marche pédestre des 4 et 5 octobre, en partenariat avec la municipalité. Deux circuits de randonnée d'une dizaine et d'une vingtaine de



Joël Bacquey, président du comité des fêtes, entouré de sa femme et de Sandrine Tessier.

kilomètres seront proposés. Mais il sera aussi possible d'emprunter des raccourcis. Ainsi, les familles avec enfants et les pensionnaires de la maison de retraite se verront proposer un parcours adapté. Sur place, les bénévoles du comité des fêtes devraient s'occuper de l'organisation et du ravitaillement.

Un spectacle est prévu le 18 octobre, avec un hommage à Dalida et avec le sosie de Charles Aznavour. Le soir, une animation années 1980 avec DJ sera proposée. Tarifs : 10 euros et repas, 10 euros supplémentaires. Réservations auprès du comité des fêtes.

Vide-greniers, participation au Téléthon, décoration des rues pour Noël, galette des Rois, soirée pour la Saint-Valentin et lotos ponctueront les semaines à venir. Que la fête continue !

Jean-Louis Savignac

## ■ Article SUD OUEST du 4 août 2014

### ON Y ÉTAIT Zebda enflamme les Musiques épicées



Le groupe a joué sur les terrasses du château de Saint-Aulaye, samedi soir, pour une grande édition du festival. PHOTO: L. SAVIGNAC

Le piment sur le gâteau des 19<sup>e</sup> Musiques épicées de Saint-Aulaye, c'était Zebda. D'aucuns prédisaient un festival arrosé et pas seulement au mojito. Vers 18 heures, samedi, il est tombé des hallebardes sur les terrasses du château et, comme par hasard, vers 20 heures, les vanes se sont arrêtées. Barrio Populo s'est engouffré dans la brèche, avec de forts arguments musicaux et poétiques. Le groupe de Saint-Étienne a ensuite cédé la place au mythique Zebda de Toulouse, qui concluait les deux journées.

Cette 19<sup>e</sup> édition a été marquée par l'éclectisme avec, vendredi, de beaux groupes et une place offerte, en ouverture, à une formation de Saint-Aulaye, HB Quartet.

Dimanche, pour la première soirée, le public a traîné les pieds. Alors que le plateau valait largement le déplacement, avec d'étonnants (es) Resonators de Brighton et le rock déjanté de Whiskybaba. La faute à la crise ? Au manque de curiosité ? Au syndrome de Ribérac avec un festival où les gréjons ont fait un numéro de percussions lors d'un festival ? On attendra en vain des réponses.

Fort heureusement, la tendance s'est inversée samedi à Saint-Aulaye. Dans le décor naturel où le château est aux premières loges et

où, en contrebass, le coton hydrophile se love dans le lit de la Dronne, le groupe Zebda a fait monter la température de quelques degrés et tomber la chemise, avec la chanson qui lui a donné sa notoriété en 1999. Quinze ans plus tard, les fervents sont toujours là, rejoints par un public jeune. Le résultat : une foule plurielle, bigarrée, un peu à l'image du discours de Zebda qui clame : « On est tous chez nous ».

#### Rappel à rallonge

Les poings se lèvent quand le groupe sort sa langue de sa poche et offre ses standards après un rappel à rallonge. On est tous « motivés », tandis que le Chant des partisans résonne sur les terrasses. « J'aime les châteaux quand ils deviennent des mairies », clame Zebda, qui, depuis quinze ans, prend son bâton de pèlerin contre les bastilles qui restent à prendre.

Saint-Aulaye était la dernière date de la saison du groupe, qui sort le 25 août son nouvel album, « Comme des Cherokees ». Un projet vu comme un retour aux sources pour le groupe qui dit avoir « pris la scène comme on prend le maquis, sans arme, comme des Cherokees ». Jean-Louis Savignac



« Tombez la chemise ! » : certains n'ont pas attendu la chanson pour passer à l'acte

## ■ Magasine « Pratique des Arts », septembre 2014



Pour cette édition 2014, l'invitée d'honneur était Léoni Duff, une pastelliste australienne.

### 4<sup>e</sup> Salon international du Pastel - Du 26 juillet au 24 août 2014 LA PETITE VILLE PERIGOURDINE DE SAINT-AULAYE A UNE NOUVELLE FOIS ACCUEILLI DE TRES BEAUX NOMS DU PASTEL INTERNATIONAL.

Les 4 500 visiteurs ont pu constater la montée en puissance de l'évènement, notamment exprimée par le choix des artistes présents cette année ; l'édition 2014 a réservé une place importante aux pastellistes étrangers, dont l'invitée d'honneur Léoni Duff, venu avec dix-huit tableaux et présentant ainsi une proposition représentative de son œuvre. Pour Michel Bordas, président de l'association organisatrice Pastel en Périgord, cette invitation est un grand motif de satisfaction et de fierté, tout comme la présence d'un certain nombre d'artistes internationaux réputés, notamment américains telle Luna Winner, appréciée dans le monde entier pour sa production pédagogique. Cette année, les 650 propositions ont donné lieu à une sélection finale de 280 œuvres, soit 105 artistes retenus. A cette sélection s'ajoutent les pastels des élèves de Pastel en

Périgord, exposés comme chaque année dans la salle de l'Horloge. Le nombre s'est encore étoffé : les artistes en ont cette année proposé neuf, soit le double de l'année passée. Les démonstrations publiques et les conférences ont également été plus nombreuses. Point fort des interventions cette année, les rencontres avec Christophe Giral sur « la plastique de la lumière » et « les secrets du Testament d'Odilon Redon à l'abbaye Fontfroide », qui ont retenu l'attention de nombreux auditeurs. En devenant l'un des salons majeurs du pastel par l'exigence de sa sélection, Saint-Aulaye doit aussi et surtout sa qualité et son succès public à une équipe fortement engagée chaque année : pour permettre la réalisation dans les meilleures conditions du renouvellement et de la qualité, l'association Pastel en Périgord va programmer à partir de 2016 une édition biennale.

#### Les prix :

- Prix de la technique : (Pastels Girault) : Lorenzo Rapelli pour *Allure au travers*
- Prix couleurs et tonalités (mairie de Saint-Aulaye) : Alain Voinot pour *La séparation des eaux*
- Prix de l'originalité (Conseil Général) : Luana Winner pour *The Children of Collodi : Gathering*
- Prix de la créativité (Géant des Beaux-arts de Bordeaux) : Dominique Dubois-Calvez pour *Sous la couette*
- Prix ambiance et atmosphère (Communauté de Communes) : Laurent Chantraine
- Prix public : Gisèle Hurtaud, pour *L'enfant de Katmandou*  
Parmi les élèves de pastel :
- Prix coup de pouce : Danielle Avenou pour *L'apprenti jardinier*
- Prix du public : Mireille Delavie pour *L'enfant à la flûte*

## Rétrospective

### ■ Le 14 juillet



Le défilé dans la rue principale.



Le feu d'artifice donné sur les berges de Dronne.

## Le marché médiéval



Malgré le temps incertain, les visiteurs étaient au rendez-vous. Parmi les spectacles proposés, la troupe des Catapultés a défilé dans les rues en prenant les spectateurs à partie.

## Les Musiques Epicées



Pour cette édition 2014, le groupe Zebda a mis beaucoup d'ambiance avec ses textes engagés et ses rythmes métissés.

## Le marché nocturne

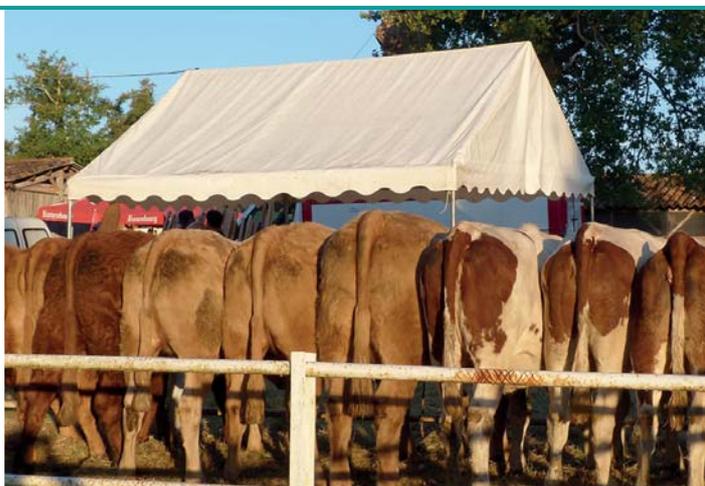


La pluie ayant cessé le temps d'une soirée, le marché a rapidement attiré du monde.



La troupe Facia du Burkina Faso nous a fait découvrir sa culture à travers chants et danses traditionnelles

## La Foire d'automne à la Latière



La Foire d'Automne, quoique moins fréquentée que la Foire de Printemps, reste un rendez-vous important.

## La cérémonie des noces d'or



Samedi 20 septembre de nombreux couples sont venus célébrer leurs noces d'or

## ■ A vos agendas !



**Dimanche 14 décembre - 8h30 à 18h :**  
Marché de Noël à la salle des loisirs

**Du samedi 13 décembre 2013  
au samedi 3 janvier 2014 :**  
Concours des vitrines de Noël de Saint-Aulaye

**Vendredi 5 décembre - 15h15 à 16h20 :**

Décoration des sapins par les enfants

**Samedi 6 décembre :**

Téléthon : Décoration des sapins par les enfants

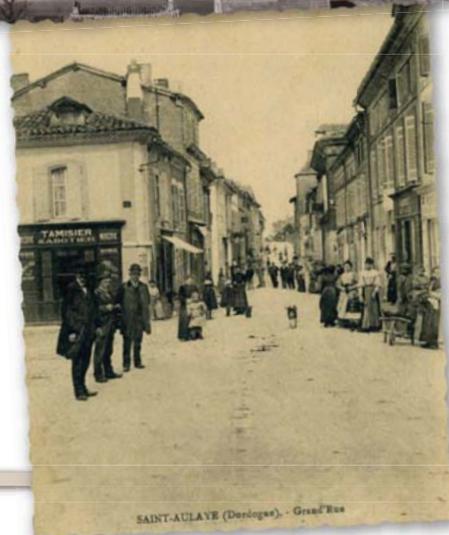
**Samedi 10 janvier - 18h30 :**

Cérémonie des vœux à la salle des loisirs,  
et remise des prix du Concours des Vitrines  
de Noël

**Dimanche 11 janvier - 12h :**

Repas des aînés offert par la municipalité.

## ■ Quelques cartes postales révélant le Saint-Aulaye d'autrefois.



## ■ Etat civil (jusqu'au 14 octobre 2014)



### Naissance :

**Noam CAILLAUD**

de Nicolas et Annabelle ESCLASSE, le 21 mai

**Anton FERNANDES**

de Dominique et Pauline MOULINET, le 2 juillet

**Adèle, Agathe FAUCONNET**

filles de Bruno et Amélie MAINTENAT, le 4 juillet

**Emma, Juliana JULES**

de Kévin et Eugénie SAVARIT, le 25 juillet

**Jade, Nicole, Marie CAILLAUD**

de Johann et Alexandra SANCHEZ, le 9 août

### Mariage :

**Ludovic MAYAN et Nathalie SUDREAU** le 5 juillet

**Laurent CHAILLE et Sandrine LAROUMANIE** le 9 août

**Jessy LEVEZIEL et Sonia MOUTY** le 16 août

**Julien AMELIN et Laurine VIAC** le 6 octobre

### Décès :

**Guy BONFILS** le 12 mai

**Hélène BARAT** le 18 mai

**Roland FOCHI** le 12 juin

**Alain LANDRODIE** le 2 juillet

**René TALABOT** le 28 juillet

**Renée BILLAUT** le 8 août

**Jacqueline FOCHI** le 9 août

**Anne COMBEROUZE** le 19 août

**Francis PROUST** le 27 septembre

**Henriette FLAUS** le 11 octobre

**Adrien JAULIN** le 14 octobre